

Les « sans abri » du peuple chats

De l'errance douloureuse à un territoire de paix



Sommaire

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Introduction | 4 |
| 1 UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ | 5 |
| 1.1 État des lieux | 5 |
| Un nombre exponentiel | 5 |
| Une situation identique à la ville comme à la campagne | 6 |
| Des structures d'accueil et de protection débordées | 7 |
| 1.2 Les raisons de la discorde actuelle | 7 |
| L'abandon, sournois et violent | 7 |
| Une prolifération incontrôlée | 7 |
| Des lois inappliquées..... | 8 |
| 2 DES CONDITIONS DE VIE DRAMATIQUES ET INDIGNES | 9 |
| Sans toit, ni nourriture | 9 |
| Des animaux en détresse | 10 |
| Exposés à de nombreuses maladies | 11 |
| Victimes de la cruauté humaine | 12 |
| Une espérance de vie réduite | 13 |
| 3 UN ANIMAL MÉCONNU, DES COMPORTEMENTS MAL INTERPRÉTÉS | 14 |
| 3.1 Le chat et l'homme : une histoire millénaire | 14 |
| 3.2 Des préjugés préjudiciables | 15 |
| Le chat laissé dans la nature retourne à son état « sauvage » | 15 |
| Le chat abandonné est un être « libre » | 16 |
| Le chat se débrouille de tout | 16 |
| Le chat s'adapte en toutes circonstances..... | 17 |
| Le chat est lié à son territoire..... | 17 |
| Le chat ne s'attache pas..... | 18 |
| Le chat n'en fait qu'à sa tête..... | 18 |
| 3.3 Un comportement paradoxal qui déroute | 18 |
| 4 LES SOLUTIONS POUR UNE COHABITATION PAISIBLE..... | 19 |
| La stérilisation : une mesure simple et efficace | 19 |
| Des actions collectives..... | 20 |
| L'exemple des « écoles des chats libres »..... | 20 |
| Éduquer et sensibiliser | 21 |
| Chatipi : un projet novateur et ambitieux | 21 |
| Annexes | 22 |
| Annexe I - Conditions de réalisation de l'enquête One Voice | 22 |
| Annexe II - Nathalie Simon, pour une écologie du comportement avec l'animal de compagnie | 22 |
| Annexe III - Histoires de la cruauté ordinaire | 22 |

© One Voice, 2010

SIÈGE SOCIAL : BP 41 - 67065 Strasbourg

DÉPARTEMENT ADMINISTRATIF ET MISSIONS : 12, rue Gustave Eiffel - 44810 Héric

Tél. 02 51 83 18 10 • Fax 02 51 83 18 18

www.one-voice.fr • e-mail : info@one-voice.fr

Les chats sans abri, qui se terrent dans nos cités ou errent dans nos campagnes, sont les nouveaux pestiférés de notre société. Condamnés à vivre dans des conditions dramatiques, exposés à de nombreuses maladies et à la cruauté des hommes, ils sont aujourd'hui considérés comme une nuisance.

Leur prolifération incontrôlée, due notamment à l'abandon des chats de compagnie dans la nature et à l'absence d'actions adaptées pour réguler leur population, est à la source du problème.

Avec ce rapport, One Voice entend dénoncer la situation indigne réservée à cet animal qui accompagne l'homme depuis des millénaires et proposer des solutions qui réhabilitent le chat en tant que compagnon de vie, tant auprès des hommes que comme chats « libres ».

INTRODUCTION

Si aujourd'hui la France recense plus de huit millions de chats de compagnie dans ses foyers, les félidés seraient tout autant à errer dans les rues, les parcs, les sites désaffectés, les caves, etc. suite à leur abandon ou à leur naissance incontrôlée.

One Voice a diligenté une enquête destinée à faire le point sur la situation et les conditions de vie des chats sans abri. Réalisée début 2010, avec l'appui d'une dizaine d'associations de protection des chats « errants », cette enquête dresse un bilan accablant : les chats sans abri, que certains imaginent « libres » et heureux, doivent faire face à des conditions de vie dramatiques, marquées par la peur, la faim et la maladie, et à une cruauté aux limites de l'imaginable dont la mort prématurée est l'issue fatale. Autre constat alarmant : bien que difficilement chiffrable, leur nombre n'en finit pas de croître et ce malgré le développement des structures œuvrant au quotidien à la protection et à la régulation de la population féline. Cette prolifération, et les problèmes de cohabitation avec les humains qu'elle engendre, conduit beaucoup de municipalités à commanditer des opérations de capture et d'euthanasie massives. Les chats sont traités comme des animaux dits « nuisibles ».

Comment ce compagnon millénaire de l'homme, autrefois déifié sous les traits de la déesse Bastet, symbole de la fécondité et de l'amour maternel, animal préféré des Français, en est-il arrivé là ? Nathalie Simon, vétérinaire-comportementaliste, spécialiste des relations homme-animal de compagnie, apporte ici certains éléments de réponse. À travers la description des comportements de cet être indépendant et affectueux, constant et variable,

elle donne à voir la méconnaissance et l'incompréhension dont le manque de considération est la tragique conséquence. Nathalie Simon rappelle notamment qu'un chat ne décide pas de devenir « libre », mais qu'il y est contraint par des propriétaires irresponsables. Que la soi-disant liberté retrouvée est, pour la grande majorité des chats élevés dans un foyer, synonyme de galère puisqu'ils perdent tous leurs repères une fois abandonnés dans la nature.

Pour dramatique et inquiétante qu'elle soit, la situation n'est pas sans espoir pour peu que des efforts conjoints soient consentis. L'enquêteur de One Voice a pu constater que certaines ONG ont d'ores et déjà mis en place des partenariats avec les municipalités et les bailleurs leur permettant non seulement d'avoir les moyens logistiques d'accueillir et de soigner les chats sans abri, mais aussi de réguler leur population. Les premiers résultats sont encourageants pour toutes les parties prenantes. Ils ont notamment permis à des milliers d'animaux de ne pas finir euthanasiés ou torturés.

One Voice œuvre à une prise de conscience collective en publiant ce rapport qui s'inscrit dans un projet plus vaste, « Chatipi ». Imaginé comme un lieu de repos et de soins pour les chats sans abri, qui resteraient par ailleurs totalement libres de leurs mouvements, « Chatipi » est un territoire qui favoriserait en outre le lien social pour les personnes âgées ainsi que l'éducation des jeunes générations dans le cadre de programmes pédagogiques. Lancé parallèlement à une campagne d'information à l'échelle nationale, « Chatipi » a pour objectif de réhabiliter ce merveilleux compagnon dans notre société.

I. UN PROBLÈME DE SOCIÉTÉ

Il y a fort longtemps, dans les sociétés antiques, le chat était vénéré tel un dieu. De nos jours, ils sont « de compagnie » et, l'instant d'après, jetés à la rue sans plus de considération. Leur prolifération incontrôlée est en passe de faire classer les chats sans abri dans la catégorie des animaux dits « nuisibles », les condamnant à l'errance et à une vie misérable.

La situation est à ce point critique qu'elle représente aujourd'hui un véritable problème de société. La cohabitation chats sans abri/humains est de plus en plus difficile et conflictuelle. Les structures d'accueil associatives, assumant souvent le rôle de médiateur, n'arrivent plus à faire face au nombre croissant des animaux errants. Malgré des lois qui régissent leur détention et leur protection (Convention européenne, codes pénal et rural), les chats continuent à être largement abandonnés par des propriétaires peu scrupuleux et surtout inconscients des conséquences dramatiques de leur geste, tant pour l'animal lui-même, que pour la société toute entière.

1.1 État des lieux

Un nombre exponentiel

Bien que les statistiques soient difficiles à établir avec exactitude, il semblerait que le nombre de chats sans abri soit égal à celui des chats dits « de compagnie », soit un peu plus de 8 millions.

Les structures contactées lors de notre enquête ont confirmé qu'il était quasi impossible de faire un chiffre avec précision, même au niveau d'un secteur. Les chats trappés, stérilisés et tatoués que chaque structure recense sont loin d'être représentatifs du nombre total. Certaines structures avancent que pour 10 chats recensés, 10 autres ne le seraient pas, soit parce qu'il s'agit de nouveaux arrivants, soit parce qu'ils se cachent et ne se montrent pratiquement jamais.





Sur un plan général, le sentiment est que plus les années passent, plus il y a de chats à la rue. Comme l'a expliqué la responsable d'une association qui a collaboré à l'enquête :
« Lorsque nous étions 5 structures sur la même région, nous étions débordées, aujourd'hui nous sommes 15 et nous sommes toujours autant débordées. Il y a même parfois des sites où il est impossible d'intervenir en raison d'un manque de moyens et d'infrastructures. »

Cette prolifération est aujourd'hui dénoncée par une grande partie de la population comme une nuisance, dès lors qu'ils sont huit ou dix à errer sur un même secteur. À partir de ce moment-là, n'importe quel moyen est bon pour s'en débarrasser, nous pouvons même dire les exterminer.

Une situation identique à la ville comme à la campagne

Pour avoir une vision la plus objective possible, notre enquêteur s'est rendu sur différents sites, à la ville comme à la campagne. Le but étant de déterminer si le lieu engendre des comportements différents. Le centre ville, les cités, la campagne, une usine désaffectée ont donc donné lieu à nos investigations.

Dans ces différents environnements, la situation pour les chats sans abri est plus ou moins identique. Ils ont de grandes difficultés à trouver un refuge, un lieu de repos et de tranquillité adapté. Ils ont également toutes les peines à se nourrir, sauf ceux qui ont la chance d'être pris en charge par les bénévoles des associations. Leur situation sanitaire est d'ailleurs aussi déplorable à la ville qu'à la campagne. Partout, ce sont des animaux en détresse que notre enquêteur a pu observer, bien loin de l'image du chat « libre » qui circule dans l'inconscient collectif.

Autre constante, les chats urbains comme ruraux pâtissent du même manque de considération. Si la campagne paraît de prime abord plus propice, ils y sont aussi les proies de la vindicte humaine, notamment des chasseurs voulant se débarrasser d'un « destructeur de gibier ». Une des responsables de structure nous a indiqué avoir retrouvé une petite chatte morte criblée de plombs avec une cartouche de chasse pleine, proprement posée à côté d'elle. Mais dans les villes, ils ne sont pas non plus à l'abri de la violence, qui se transforme dans bien des cas en véritable cruauté.

Des structures d'accueil et de protection débordées

Bien que de nouvelles structures d'accueil se créent, notre enquêteur a pu constater qu'elles sont toutes au maximum de leurs capacités.

Si certaines d'entre elles bénéficient de quelques aides financières de la part des municipalités, la grande majorité doit faire face à un manque de moyens, financiers et logistiques. Dans le même temps, les municipalités sont les premières à déplorer les problèmes occasionnés par la prolifération des chats errants. Lorsqu'elles sont sollicitées, elles arguent souvent de « l'absence de budget » pour soutenir l'action des associations, qu'en général elles approuvent, et d'autres préfèrent recourir directement aux sociétés de capture.

1.2 Les raisons de la discorde actuelle

L'abandon, sournois et violent

9 fois sur 10 le chat est abandonné par son propriétaire qui n'a aucun scrupule, partant du principe qu'il va de toute façon redevenir sauvage et savoir se débrouiller seul.

Avant de se retrouver à la rue ou dans la nature, le chat sans abri vivait une existence d'animal de compagnie dans un foyer, avec un propriétaire qui était censé en prendre soin et le protéger (Article 4 de la Convention européenne pour la protection des animaux de compagnie du 13 novembre 1987). Mais un jour il a été abandonné. Parfois dès la première difficulté – miaulements intempestifs lors des chaleurs des chattes, chat non propre, odeurs trop fortes, etc. – sans même qu'une solution soit cherchée, comme la remise à une structure spécialisée ou la visite chez un vétérinaire. Il est la plupart du temps laissé en pleine nature, à la ville comme à la campagne, de préférence loin de son territoire habituel, de manière à ce qu'il n'ait pas la possibilité de retrouver sa maison. En général, les propriétaires se disent alors qu'il sera capable « de se débrouiller seul et qu'il redeviendra sauvage. » Ce qui est bien entendu faux, comme l'explique plus avant Nathalie

Simon, vétérinaire-comportementaliste, et le confirme l'enquête réalisée par nos soins.

Les chats sans abri sont aussi les nombreuses progénitures nées de tous ceux qui ont été abandonnés. Dans leur grande majorité, les chats sont rarement stérilisés. Une fois lâchés dans la nature, la chaîne de reproduction fonctionne à plein, une chatte pouvant donner naissance à deux portées par an, au minimum.

Plus rarement, les chats sans abri sont des chats perdus ou volés. Très peu d'animaux capturés sont identifiés. Or, comme avec un chien, le propriétaire très attaché à son animal et soucieux de son bien-être, ne manque pas de le faire identifier pour le retrouver très vite en cas de perte.

D'après nos informations, presque la totalité des chats abandonnés (pas nés dans la rue) trappés est sans aucune identification (puce ou tatouage). Une structure de Poitiers a déclaré que sur le trappage de 400 animaux en 2009, 2 uniquement étaient identifiés (1 pucé et 1 tatoué).

Une prolifération incontrôlée

Les chats abandonnés vont, comme tout être vivant, se reproduire. Leur nature veut qu'une femelle puisse mettre bas dès l'âge de 4 mois. Chaque année, elle peut donner naissance à au moins deux portées de 5-6 chatons. Le calcul est



Raisons des abandons de chats

- Oublié lors d'un déménagement !
- Odeur du mâle non castré trop forte.
- Femelle au moment des chaleurs qui miaule trop.
- Divorce.
- Départ pour les vacances (pas grave, nous en reprendrons un au retour).
- Animal offert comme un jouet devenu encombrant.
- Lors d'expulsions...

ou

- Le décès du propriétaire, même s'il n'en porte pas la responsabilité directe. La famille, ou même le bailleur, va mettre l'animal à la rue car c'est la solution la plus simple pour eux.



aisé à faire : une chatte vivant six ans dans la rue (l'âge de vie moyen constaté) peut dans l'absolu donner naissance, à elle seule, à une soixantaine de chats environ...

Une solution simple, et pour le moins efficace, existe pourtant : la stérilisation. Mais le manque de considération pour cet animal et l'absence de solution adaptée à l'échelle de la collectivité sont à l'origine de la multiplication des chats dans les rues. Les propriétaires ne stérilisent pas leur animal et bien des municipalités préfèrent capturer pour euthanasier plutôt que de stériliser. Or, c'est une solution à court terme. Il suffit en effet qu'un seul chat non stérilisé soit lâché dans la nature pour que tous les efforts pour diminuer leur nombre soient anéantis. Ce qui arrive inévitablement...

Des lois inappliquées

Convention européenne, Codes rural et pénal condamnent l'abandon au même titre que la maltraitance et exigent l'identification de tout animal de compagnie.

Le chat, en tant qu'animal domestique et de compagnie, est protégé par la loi. Convention européenne pour la protection des animaux de compagnie, Code rural et Code pénal définissent les devoirs des propriétaires et des éleveurs ainsi que les peines auxquelles ils peuvent être condamnés en cas d'infraction.

La convention européenne du 13 novembre 1987, mise en application dans la loi française en 2004, prévoit dans son article 4 : «*Toute personne qui détient un animal de compagnie ou qui a accepté de s'en occuper doit être responsable de sa santé et de son bien-être*». L'article 2 de la même loi précise que «*Nul ne doit causer inutilement des douleurs, des souffrances ou de l'angoisse à un animal de compagnie*».

Dans son article 276-2 (révisé en 1999), le Code rural stipule :

«Tous les chiens et chats, préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux, sont identifiés par un procédé agréé par le ministère de l'agriculture [...] L'identification est à la charge du cédant.»

Enfin, le Code pénal réprime le fait d'abandonner un animal domestique aux mêmes peines que les sévices graves et actes de cruauté (article 521-1), soit jusqu'à deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende. Il punit même dans son article R 653-1 «*le fait d'occasionner la mort ou la blessure d'un animal domestique, par maladresse, imprudence, inattention, négligence ou manquement à une obligation de sécurité ou de prudence.*»

Combien de chats, une fois capturés, auraient pu retrouver leur famille s'ils avaient été identifiés ? Combien de propriétaires auraient abandonné leur animal si le risque d'écopier d'une peine de prison était bien réel ? Combien d'autres en auraient pris un chez eux si on leur avait véritablement présenté la responsabilité à laquelle ils s'engageaient ?

Le fait est que, pour les chats notamment, les lois en matière de protection et de répression sont peu, ou pas, appliquées. Et c'est en toute impunité que des propriétaires irresponsables laissent leurs chats se reproduire, donnent les chatons pas encore socialisés à d'autres personnes qui ne voient souvent en ce petit animal qu'un objet, certes très mignon, mais qu'elles abandonneront au premier obstacle comme une vulgaire paire de chaussures. Ce propriétaire oublie rapidement qu'un chat est un être vivant qui a des besoins et envers lequel il a des devoirs. Faute de soins et d'attention, il est, comme tout autre animal domestique, condamné à une vie de misère.

2. DES CONDITIONS DE VIE DRAMATIQUES ET INDIGNES

Penser qu'un chat domestique livré à lui-même saura « se débrouiller seul » et qu'il redeviendra « libre et sauvage » est un leurre (cf. 3. *Un animal méconnu, des comportements mal interprétés*). Les propriétaires qui délaissent leur animal aiment s'en persuader. L'enquête menée par One Voice démontre tout le contraire.

Abandonnés la plupart du temps sur la base de préjugés trompeurs, les chats vivant autrefois dans un bon foyer sont condamnés à l'errance et à une vie misérable. Faim, maladie, peur, stress, violences... et mort prématurée, tel est le triste sort qui les attend ainsi que leur descendance.

En les approchant de près, de jour comme de nuit, nous avons pu constater que les animaux rencontrés n'ont plus rien de nos chats de compagnie joueurs, chasseurs, observateurs, curieux, bien nourris... Ils vivent la peur au ventre avec pour seul objectif de la journée la recherche de nourriture et une cache pour se réfugier.

Autre constat, les chats, considérés par la majorité des Français comme leur animal de compagnie préféré, sont de véritables souffre-douleur pour la société. Ils sont l'objet d'actes de violence, pour ne pas dire de barbarie, de la part des adultes mais aussi des enfants.

Sans toit, ni nourriture

Depuis qu'il est domestiqué, le chat s'est habitué à avoir un lieu de repos à l'abri des intempéries (appartement, maison, étable, grange, etc.) et de la nourriture à disposition. Une fois abandonné, il doit retrouver des

comportements d'animal sauvage, à savoir chasser et dénicher un refuge où il se sentira protégé. Ce qui est loin d'être gagné.

Même si le chat est capable de s'adapter à de nouvelles conditions de vie, les possibilités de trouver une nourriture et un refuge



adéquates sont rares. Ceux qui ne bénéficient pas de nourrissage par les bénévoles des associations n'ont souvent d'autre alternative que les poubelles, lorsque celles-ci sont accessibles. Ce qu'ils y trouvent n'offre pas toujours les éléments nutritionnels dont ils ont besoin. La chasse ne les sauve pas plus de la faim. En premier lieu, parce que leurs proies ont aujourd'hui déserté leurs terrains de chasse, comme en centre ville, ou qu'elles se nichent dans des bâtiments qui n'offrent aucune accessibilité (caves condamnées, par exemple). En second lieu, parce que la plupart d'entre eux n'ont jamais pratiqué cette activité au cours de leur vie d'animal de « compagnie ». Pour ceux qui en ont eu l'occasion, la chasse était un moment de jeu et en aucun cas une activité nourricière. Les chats sans abri sont donc souvent atteints de malnutrition.

L'eau est également une denrée importante à leur équilibre. Où trouver de l'eau fraîche dans la cité ou en centre ville ? Bien des fois, ils n'ont qu'une flaque d'eau après la pluie, une eau boueuse ou stagnante, souvent impropre même pour la consommation d'un animal.

Se protéger de la chaleur et du froid, dormir, se reposer... là aussi, le chat sans abri fait face à de nombreuses difficultés pour s'offrir un peu de tranquillité, et ce quel que soit l'environnement.

Dans certaines cités, ce sont les vide-sanitaires, lieux humides et insalubres, ainsi que les caves qui offrent un refuge. Toutefois, la cave est de moins en moins accessible dans les quartiers en cours de réhabilitation. Un des protecteurs

interrogés a expliqué avoir retrouvé des chats morts, emmurés vivants dans des caves condamnées. Dans certains endroits, ils n'ont d'autres choix que de se mettre sous les voitures. Certains animaux vont même jusqu'à se réfugier dans les moteurs des véhicules à la merci d'un drame. Les jardins, les garages, les buissons sont les caches possibles pour ceux qui vivent en plein centre ville.

À la campagne, l'environnement n'est pas plus propice. Parfois, ils n'ont pour se protéger que quelques planches ou tôles, ou alors le bord des routes. Les bâtiments désaffectés se révèlent souvent des lieux dangereux pour leur santé à cause des pollutions qui jonchent leur sol ou imprègnent les murs. Ne bénéficiant pas plus de considération qu'en ville, ils sont régulièrement pris pour cibles par des chasseurs désireux de protéger leur terrain de jeu ou des jardiniers ne supportant pas leurs traces dans le potager.

Des animaux en détresse

En démarrant son investigation, notre enquêteur pensait aller à la rencontre de chats « libres » et heureux de pouvoir vivre sans aucune barrière pour aller et venir, pouvant jouer à loisir, etc. C'est une toute autre image à laquelle il a été confronté.

La détresse des chats sans abri est une caractéristique commune quel que soit l'environnement dans lequel le chat évolue. Pratiquement tous les animaux rencontrés montrent des signes de tristesse, de stress, de peur. Toujours sur la défensive, ils passent





leur temps prostrés à n'attendre rien d'autre que l'hypothétique repas du jour. Leur principale préoccupation semblant être leur survie.

La quasi totalité des animaux vivent dans la « clandestinité », évitant de se montrer (notamment sur certains sites), cachés le jour et sortant la nuit. Même si le chat est naturellement méfiant et nocturne, dans la rue il l'est deux fois plus : les animaux semblent persécutés, apeurés en permanence. Ceux qui bénéficient d'une distribution de nourriture s'enfuient vers leurs caches aussitôt le repas avalé.

À aucun moment, notre enquêteur n'a eu la possibilité de voir un chat faire le fou, montrer de la joie de vivre, même au cours d'une très longue observation. Par exemple, dans l'une des cités visitées, dès les premiers rayons du jour, les félins se terrent sous les voitures ou sont prostrés dans un coin de mur ou sous un portail. Au moindre danger, ils détalent pour aller se réfugier dans un vide-sanitaire, entre les poubelles, etc. Après le traumatisme de l'abandon, ils ont souvent à faire face à l'hostilité des humains (cf. *Victimes de la cruauté humaine*) et parfois aussi de leurs congénères qui défendent âprement leur territoire.

Il est sans doute possible que pour certains de ces chats, cette vie soit plus souhaitable qu'une

existence dans un foyer où ils seraient maltraités. Reste que pour la grande majorité d'entre eux, la liberté n'a rien d'une sinécure. Les difficultés pour se nourrir et trouver un refuge, les dangers permanents, de la fourrière ou de la violence humaine, l'absence de socialisation, transforment la « liberté » en véritable galère.

Exposés à de nombreuses maladies

Le chat sans abri est très fortement exposé aux différentes maladies qu'il peut contracter, plus ou moins facilement, en raison de ses conditions de vie et d'un certain nombre de paramètres.

En effet, si l'animal évolue dans un environnement sanitaire assez dégradé, avec une nourriture non adaptée, ne lui apportant pas les éléments nécessaires pour avoir une bonne immunité (problèmes de malnutrition), il est facilement exposé à certaines maladies (cf. *encadré liste des maladies*).

L'eau fraîche n'étant pas forcément à sa disposition, il est parfois dans l'obligation de boire celle qu'il trouve. C'est un facteur supplémentaire pour favoriser le développement de certaines affections.

La météo est aussi un élément non négligeable à la contraction de quantités de pathologies. Avec

le froid et l'humidité, en hiver, et la chaleur, l'été, les chats courent plus de risques de tomber malades, d'autant plus lorsque les animaux n'ont pas forcément de lieux appropriés pour se protéger.

Vivre une bonne partie de la journée dans un vide-sanitaire à l'humidité ambiante, au milieu des gravats et des débris, n'est certes pas plus propice à la bonne santé que de dormir dehors au gré des intempéries. C'est pourtant dans de tels lieux que notre enquêteur a observé les nombreux chats errants d'une cité.

Bien sûr, le chat de compagnie, bien au chaud dans une bonne famille, n'est pas à l'abri de toutes ces maladies. Mais celui qui vit dans la rue y est 1 000 fois plus exposé du fait de l'environnement non adapté et du risque plus grand de contagion.

Les principales maladies contractées par le chat

- Leucose ou FeLV
- FIV ou Sida du chat
- PIF
- Typhus
- Coryza : Calicivirose, Herpesvirose
- Chlamydie
- Parasites digestifs : vers, coccidies, etc.
- Parasites cutanés : Pucelles, tiques, teignes, gale (des oreilles)
- Insuffisance rénale
- Infections urinaires
- Calculs urinaires
- Infections buccales
- Maladies de malnutrition
- Maladies immunitaires
- Infections, plaies et abcès suite à des bagarres (conflits de territoire, d'accès à la reproduction, etc.)
- ...

Victimes de la cruauté humaine

Les chats sans abri sont à la merci de tout et de tous. Et l'être humain n'est pas, en la matière, le moindre des dangers auxquels ils ont à faire face. Une protectrice, connaissant bien les chats en milieu urbain et rural, a confessé : « La cruauté est certainement la même en ville qu'à la campagne, seulement différente. En ville, les gens n'ont pas forcément une pelle, un fusil, un tracteur et compagnie pour éliminer un chat ! »

Pour s'en débarrasser, l'être humain n'a pas d'autre limite à sa cruauté que son imagination (cf. encadré). Même les enfants font montre d'une barbarie insoupçonnée. Les associations interrogées ont raconté nombre d'histoires de maltraitance à peine croyables (cf. Annexe III). Par exemple, celle de Plume, petit chaton de deux mois sauvé de justesse de la mort par un vieil homme horrifié. Le petit animal était en train de se faire lapider et frapper par de jeunes tortionnaires après que son frère ait été tué de la sorte à ses côtés. Amené presque mourant chez le vétérinaire avec des difficultés respiratoires, un œil énorme et l'autre vitreux, il y avait peu d'espoir de le sauver. Les soins prodigués et une certaine rage de vivre ont permis à Plume de s'en tirer avec un œil intact, l'autre étant sauvé de l'énucléation.

Les chats sans abri sont également les proies de trafiquants en tout genre, pour leur fourrure ou comme matériau d'entraînement des chiens au combat. Les responsables des structures nous ont fait part de périodes « où il y a des disparitions massives ».

D'autres meurent simplement parce qu'ils sont chats et que leur existence est insupportable à certaines personnes. Un homme « bien sous tous rapports » va bientôt se retrouver devant un tribunal après avoir reconnu le meurtre de 200 chats sans autre raison que son aversion envers eux.

Bien sûr, la violence n'est pas réservée aux seuls chats livrés à la rue. Certains des animaux abandonnés ont aussi fait l'objet de maltraitances et de sévices dans leur famille et ils sont tout autant traqués par des êtres malfaisants.

Actes de maltraitance et autres barbaries

- Jeu de l'hélicoptère qui consiste à attraper l'animal par la queue et le faire tourner jusqu'à rupture de celle-ci.
- Bastonnade.
- Caillassage.
- Lancé contre un mur.
- Noyade.
- Coursé par des chiens.
- Piégeage, avec utilisation de piège à mâchoires ou collet.
- Écrasé volontairement avec la voiture ou le tracteur à la campagne.
- Empoisonnement.
- Coup de pelle.
- Fusil de chasse.
- Coup de cutter.
- Pétards.
- Enterré vivant.
- Mise à feu de l'animal.
- Scotché vivant et laissé pour mort.
- Écartelé et scotché sur des poubelles.
- Jeté dans le vide-ordure.
- Enduit de colle à pneu, oreilles coupées et bassin fracturé.
- Trempé dans le gasoil et relâché ensuite pour le laisser mourir empoisonné...



Une espérance de vie réduite

Les conditions de vie auxquelles sont soumis les chats abandonnés ont un impact non négligeable sur la durée de vie des animaux. Alors qu'en moyenne un chat domestique vivant normalement peut atteindre les 12-15 ans, tout le monde s'accorde à dire que l'espérance de vie d'un chat sans abri est divisée par deux. Parfois celle-ci ne dépasse pas les 5-6 ans en raison des risques de maladies, du milieu non adapté, de la malnutrition, des accidents, des actes de barbarie, etc. Toutes les structures questionnées sur le sujet reconnaissent qu'il est assez rare de voir un animal âgé.



3. UN ANIMAL MÉCONNU, DES COMPORTEMENTS MAL INTERPRÉTÉS

Compagnon de l'homme depuis une dizaine de millénaires, le chat demeure néanmoins l'animal domestique le plus méconnu. Aujourd'hui encore, le féliné pâtit des préjugés qui le diabolisent depuis le Moyen Âge. Après des années de compagnonnage, son comportement paradoxal dérouté toujours autant les hommes. Il fait surtout l'objet de contresens qui les jettent par millions à la rue. Car si le chat est autonome, insoumis, déterminé et insaisissable, il est aussi un être affectueux, sensible, constant, qui dépend des humains pour son bien-être.

3.1 Le chat et l'homme : une histoire millénaire

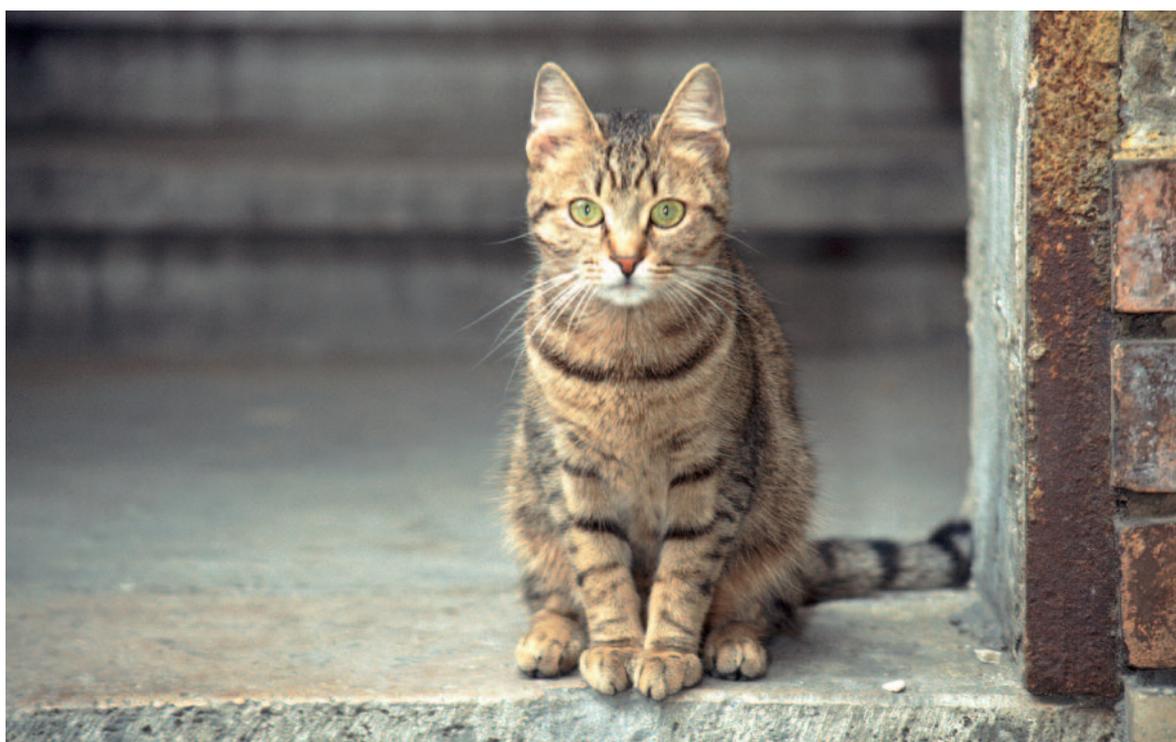
Depuis toujours, l'homme entretient avec le chat une relation pleine de mystères. Cette relation est souvent sans mesure, faite d'amour ou de haine. Pour certains, c'est un compagnon merveilleux, pour d'autres il est le mal incarné.

En Égypte, il connut ses premières heures de gloire. Il était très apprécié pour ses qualités de prédateur des rongeurs et donc de protecteur des récoltes de céréales. Il fut rapidement vénéré

sous les traits de la déesse Bastet, symbole de la fécondité et de l'amour maternel. Il devint le compagnon des plus hautes sommités de l'époque qui le chérissaient jusque dans la mort. Le chat était souvent momifié avec son propriétaire.

Par la suite, les Romains lui vouèrent une véritable passion, le transportant partout avec eux. Ils seraient d'ailleurs à l'origine de son déploiement en Europe.

Le Moyen Âge va diaboliser le chat. L'Église décrète qu'il est l'incarnation du mal, en raison notamment de la « réflexion de la lumière dans





ses yeux qui passait pour être les flammes de l'enfer ». Dans la symbolique médiévale, le chat est associé à la malchance et au malheur, surtout quand il est noir, ainsi « qu'à la sournoiserie et à la féminité ». On lui attribue des pouvoirs surnaturels et la faculté de posséder neuf vies. Il est persécuté, chassé, tué. Son extermination dans l'Europe obscurantiste de l'époque est sans doute à l'origine des épidémies de peste qui décimèrent des millions d'hommes, de femmes et d'enfants en raison de la prolifération des rats.

Le chat revient en grâce à la Renaissance où il devient l'animal romantique par excellence, mystérieux et indépendant. Au XIX^e siècle, il est également le symbole des mouvements anarchistes qui apprécient chez lui son côté poétique et gracieux, et son caractère autonome.

Il est le compagnon des femmes et des moines bouddhistes, en Chine et en Thaïlande, et, au Japon, il est un porte-bonheur. En Amérique latine, les Incas le vénèrent.

Dans la société française actuelle, s'il reste l'animal de compagnie préféré, force est de constater que les vieilles croyances moyenâgeuses perdurent. Même si beaucoup pensent qu'elles ne sont que l'expression de vieux fantasmes aujourd'hui dépassés, le chat souffre toujours de la méconnaissance des hommes.

3.2 Des préjugés préjudiciables

En partant de quelques unes des idées reçues les plus répandues, Nathalie Simon dessine les contours d'un animal bien loin de l'image véhiculée à travers l'histoire et inscrite dans notre mémoire collective.

Le chat laissé dans la nature retourne à son état « sauvage »...

...Non, ce n'est pas ainsi que le chat de compagnie peut évoluer.

Pour que le chat « domestique » redevienne véritablement « sauvage », il faudrait des milliers d'années d'évolution. Sous-espèce du chat sauvage d'Afrique (*Felis silvestris lybica*), son anatomie et son comportement sont différents de celui du chat sauvage. Le cerveau d'un chat domestique est, par exemple, plus petit que celui de son cousin sauvage puisqu'il est moins dépendant de ses sens pour sa survie, ses intestins sont plus longs car sa nourriture est plus variée, son pelage offre de nombreuses variantes contrairement à celui du chat sauvage qui doit pouvoir faire office de camouflage. Le caractère du félin domestique a lui aussi changé. Le chat domestique est moins craintif, plus calme, plus social, etc.

Nathalie Simon : « Les vrais chats sauvages appartiennent à la famille des félins mais sont différents des chats domestiques. En général, ils sont beaucoup plus gros que les chats domestiques. Il en existe très peu en France, pour ne pas dire plus du tout.

La domestication a eu un impact sur le chat. Au fur et à mesure qu'on l'a élevé, qu'on l'a sélectionné génétiquement, les comportements du chat se sont modifiés. Même si la domestication n'a pas entraîné des changements aussi profonds que chez d'autres espèces, le chat a évolué pour vivre auprès des hommes, pour se rendre utile en chassant les souris dans leurs habitats, pour leur tenir compagnie, etc. »

Toutefois, certains chats domestiques peuvent être « semi-sauvages » par certains comportements similaires aux chats sauvages. Pour le chat « semi-sauvage », il ne s'agit pas d'un statut, ni d'un changement de fond dans l'espèce, mais de la conséquence de conditions de vie particulières. Ces conditions de vie constatées au temps T, ont pourtant différentes origines.

Nathalie Simon : « Deux cas de figure principaux peuvent donner lieu à des comportements semi-sauvages. Un chat qui dès l'origine a eu à se débrouiller dans un environnement "sauvage" ou naturel. Par exemple, un animal issu d'une portée dont la mère a disparu et qui aura été récupérée et/ou nourrie par des humains. Selon le degré de rapprochement et le niveau de sécurisation de l'environnement proposé, le chaton apprendra à cohabiter plus ou moins près de l'espèce humaine. Mais ce chaton a aussi eu le temps d'apprendre par sa mère la méfiance à l'égard de tout ce qui est inconnu ou nouveau. Lors de situations qui lui sembleront dangereuses (la capture, le transport, les soins, etc.), le chat peut réagir violemment dès lors qu'elles apparaissent comme une menace ou une contrainte.

À l'inverse, il peut s'agir d'un chaton qui a vécu les toutes premières semaines de sa vie auprès des humains et qui est abandonné au loin par ces derniers, dans un milieu insécurisé et sauvage. Ces chats, n'auront pas eu le temps de développer une relation favorable avec les humains. En grandissant, ils seront de prime abord méfiants.

La mise en danger précoce, la maltraitance violente de la part des humains contribuent également à faire adopter au chat un comportement semi-sauvage, d'autant plus si la maltraitance était fréquente, intense et continue. »

Le chat abandonné est un être « libre »...

... Libre non, plutôt délaissé.

Nathalie Simon : « Le chat peut-il décider par lui-même d'être de compagnie, apprivoisé, sauvage ? D'être enfermé, semi-libre ou libre ? Non, un chat ne décide pas de son statut. Ce sont les humains qui décident pour lui, le plus souvent sans le savoir, parfois croyant bien faire, assez souvent par un choix égoïste.

Un chat "libre" est un chat qui dispose spontanément d'un territoire de chasse et d'un refuge et qui a accès librement à la compagnie des humains. Si dans son histoire, il a toujours vécu ainsi, on est proche du mode de vie idéal du chat. Or, on a tendance à confondre chat "libre" et chat "délaissé". Le chat délaissé est un chat de compagnie que ses propriétaires ont laissé tomber lors d'un déménagement ou qu'ils ont déplacé pour l'abandonner. Contrairement au chat libre, il n'est pas en capacité de s'adapter à cette liberté qu'il ne sait pas utiliser. Pour lui, c'est une galère qui se prépare. Il va devoir affronter des situations et des dangers qu'il n'a pas appris à reconnaître. »

Le chat se débrouille de tout...

... Pas tant qu'on le croit !

Nathalie Simon : « Certes, le chat arrive à se sortir plus facilement d'affaire que le chien, par exemple. Les nécessités de la vie de tous les jours, comme s'alimenter soit par la chasse, soit par un approvisionnement humain, favorisent cette adaptation. Mais celle-ci n'est que ponctuelle. Il ne s'agit pour le chat que d'une modification de son mode de vie et non pas d'une transformation en profondeur, et encore moins de l'oubli des références de départ. La capacité d'adaptation du chat fait oublier à l'humain sa responsabilité à son égard. »

Le chat s'adapte en toutes circonstances...

... Non, il fait ce qu'il peut par rapport à ses références et ses capacités.

Nathalie Simon : « *Le chat ne s'adapte pas si les modifications ne sont pas logiques par rapport à son vécu au cours de la période de développement précoce, c'est-à-dire les 2-3 premiers mois de sa vie. C'est à ce moment-là que se définissent ses références par rapport à l'environnement matériel et relationnel. Les bases essentielles de la nature de son adaptabilité future seront d'ores et déjà posées : ses comportements avec les espèces autres que féline, sa capacité à développer des liens affectifs avec les humains ou à développer des comportements vitaux comme chasser pour se nourrir. Lorsque le chat se retrouve confronté à des ruptures de modes de vie, il peut être en grande difficulté pour s'adapter à de nouvelles conditions, surtout si elles sont très éloignées de celles de ses références de développement. Ces ruptures de mode de vie pourront désorganiser ses comportements, perturber sa santé, voire diminuer sa durée de vie.* »

Le chat est lié à son territoire...

... Oui, mais pas seulement, n'oublions pas que c'est un chat de compagnie.

Nathalie Simon : « *Un chat n'est ni "territorial" ni "social", il adopte un comportement en fonction de ses références de base. Aujourd'hui, on a les deux extrêmes : d'un côté, le chat évoluant dans un milieu humain stable, très affectueux, très protecteur... à ce moment-là sa priorité ne sera pas le territoire, mais la relation à l'humain. De nos jours, le côté "social" du chat a tellement été développé que l'animal peut se sentir vite perdu dès qu'on le laisse. S'il est abandonné, sa priorité sera alors de trouver un autre foyer pour l'accueillir. Sa capacité de résistance en extérieur ne sera pas la même que pour un chat habitué à évoluer dans la nature. Il va être vulnérable, ne se méfiant pas des dangers, il se fera attaquer par les autres chats, il suivra un autre humain même s'il est malveillant parce que, petit, le chat a intégré que l'humain n'est pas un danger. Il peut bien sûr s'adapter à d'autres situations. Mais pour lui, ce ne sera pas facile et le coût à payer peut être dramatique avec l'apparition de maladies plus ou moins graves.*

A contrario, un chat qui a grandi dehors et qu'on amène à vivre dans un endroit clos devient anxieux et agressif. »



Le chat ne s'attache pas...

... C'est inexact.

Nathalie Simon : *«L'attachement du chat de compagnie à l'homme est très important. D'autant plus lorsque celui-ci a bénéficié d'une relation avec les humains très affective et maternante. Il développera alors une attirance forte sur l'espèce humaine qui l'a nourri et protégé dans son jeune âge. Il arrive même que certains chats ne puissent plus prendre en compte leur appartenance à l'espèce féline, leurs comportements se dirigent presque exclusivement vers l'humain. C'est ainsi que des chats sont complètement perdus quand ils sont exclus de la chambre, d'une pièce. On voit souvent cela avec l'arrivée d'un bébé. Certains autres dépriment et vivent très mal les absences de leurs propriétaires, même pour quelques jours.*

Dans son rapport à l'homme, le chat est en train de suivre le chemin du chien, sauf que le chat est abandonné de manière bien plus sournoise et plus violente.»

Le chat n'en fait qu'à sa tête

... Oui, mais pas intentionnellement, c'est naturel chez lui.

Nathalie Simon : *«Le chat apprend très vite à se débrouiller tout seul. À l'âge de deux mois, il sait presque tout et peut quitter la nichée.*

Le chat n'étant pas un coopérant comme le chien, il n'a pas besoin de vivre en groupe. C'est un être qui peut très bien vivre une vie isolée à côté, à proximité des autres.

Cette faculté d'indépendance ne doit pas être confondue avec de la désobéissance intentionnelle. Elle doit être respectée en tant que comportement essentiel du chat.

Or aujourd'hui, beaucoup de personnes confondent éducation, obéissance et dominance, surtout avec les chiens. C'est en train de s'importer chez les chats... avec le lot de punitions que les humains donnent aux chats qui n'en "font qu'à leur tête"!»

3.3 Un comportement paradoxal qui déroute

La méconnaissance du fonctionnement du chat conduit les humains à mal interpréter les comportements de leur animal de compagnie. Subtils et constants, à la fois variables et déterminés... pour paradoxaux qu'ils soient, ceux-ci correspondent non seulement à la nature même du félin mais aussi aux conditions dans lesquelles il s'est développé. Les références acquises au cours des premiers mois de sa vie conditionnent les comportements futurs du chat. Toutefois, il ne s'agit pas de « déterminisme comportemental » : des évolutions sont possibles sauf qu'elles sont limitées.

Cette singularité féline qui déroute tant les humains est ainsi expliquée par Nathalie Simon :

« Le chat construit pendant ses premiers mois de vie des références. Il acquiert des attirances particulières qui détermineront en grande partie ses activités, ce qu'il va aimer utiliser comme support pour dormir, pour éliminer aussi, pour se réfugier, pour jouer ; ce qu'il va préférer manger. Ses attirances vont se transformer en véritables préférences qui à leur tour deviendront des choix, puis des stratégies... C'est ce qui explique qu'il soit si difficile de faire changer d'avis un chat ! Si vous décidez à sa place, vous risquez de le regretter car le chat va développer des stratégies et des comportements qui ne correspondront pas à vos attentes mais en réalité à ses références, ses préférences, ses choix. Ainsi, pour une cohabitation harmonieuse, c'est l'homme qui doit apprendre à regarder le chat, à s'en préoccuper de manière sincère et non égoïste. Il ne faut surtout pas espérer dominer les comportements du chat, c'est ainsi dans le monde des félins. Seuls ceux qui savent observer délicatement les chats les comprennent, parviennent à décrypter le pourquoi et le comment de leurs comportements. »

4. LES SOLUTIONS POUR UNE COHABITATION PAISIBLE

Si aucune mesure n'est prise, le problème des chats sans abri risque non seulement de perdurer, mais surtout de s'amplifier. Les structures d'accueil et de protection des chats sont au maximum de leurs capacités et ne disposent pas des moyens nécessaires pour faire plus. Les mesures radicales envisagées actuellement, telles que la capture et l'euthanasie massives, n'offrent pas une solution pérenne et ne sont pas dignes de l'histoire qui nous lie à cet animal de compagnie.

Il existe pourtant des solutions. La stérilisation est une mesure simple et efficace. Certaines expériences pour renouer une cohabitation paisible avec les chats ont aussi été mises en œuvre avec succès. Elles sont un premier pas prometteur. One Voice propose d'aborder le problème dans sa globalité avec le projet « Chatipi ». Celui-ci permettrait non seulement aux chats sans abri de devenir de véritables « chats libres » mais aussi de les réhabiliter auprès des humains en plaçant l'éducation et l'information au cœur du projet.



La stérilisation : une mesure simple et efficace

La stérilisation est une réponse simple permettant de réguler efficacement la reproduction des chats errants, dès lors que les propriétaires s'engagent eux aussi à le faire. Par ailleurs, elle leur offre de nombreux avantages. Elle évite en effet nombre des désagréments qui justifient, aux

yeux de certains, l'abandon de leur animal de compagnie. Elle règle, par exemple, les problèmes de miaulements lors des chaleurs ou l'odeur des urines.

Toutefois, il semblerait qu'aujourd'hui la majorité des propriétaires rechignent encore à l'envisager. Cet état de fait est à mettre en parallèle avec l'absence quasi généralisée



d'identification des chats de compagnie. Une absence, à l'aune du manque de considération dont pâtit toujours cet animal dans nos sociétés.

Des actions collectives

Les associations de protection ne pourront pas à elles seules régler le problème des chats sans abri. Faute de moyens et d'une réelle implication des différentes parties prenantes – pouvoirs publics et bailleurs notamment –, elles doivent faire face à de nombreuses difficultés et autant d'obstacles à surmonter.

Seule une prise en compte à l'échelle de la collectivité permettra d'apporter une réponse efficace et adaptée. Il peut s'agir d'une aide financière mais aussi d'une simple aide logistique avec, par exemple, la mise à disposition d'un espace où les associations peuvent mener à bien leur mission.

Notre enquêteur a pu constater que partout où associations, municipalités et bailleurs ont conjugué leurs efforts, la situation s'améliore.

L'exemple des « écoles des chats libres »

À titre d'exemple, notre enquêteur a eu l'occasion de suivre deux associations, ECLVYS (École du Chat Libre Val d'Yerres et de Seine) et École du Chat Libre de Poitiers. Elles sont toutes deux représentatives des projets qui peuvent être menés conjointement et qui offrent à la fois des structures adaptées aux chats, une très bonne tolérance par les habitants et une stabilisation du nombre d'animaux.

Dans une cité de Draveil, l'association ECLVYS a donc installé un enclos totalement fermé sur un terrain cédé par un bailleur. La mairie a financé les clôtures où ont été réalisées des chatières permettant aux chats de circuler librement dans le quartier. L'enclos offre par ailleurs des abris et des postes de nourrissage. À l'occasion de la mise en place de cette structure, une campagne d'information a été réalisée auprès des habitants sur le rôle de l'association, notamment dans la régulation de la population féline (stérilisation), le nourrissage, les soins, etc. Résultat, depuis le lancement de l'expérience aucun acte de dégradation ou de cruauté n'a été déploré. Certains des chats ont même été adoptés par les habitants. Les villes limitrophes d'Yerres, de Vigneux et Brunoy subventionnent également l'action de cette association qui, entre 2002 (date du début de l'expérience) et 2009, a réalisé 2 619 interventions.

L'École du Chat Libre de Poitiers a elle aussi mis en place une structure d'accueil et de soins pour les chats sans abri grâce à la mise à disposition, gratuite, de deux caves par le bailleur d'un immeuble. Dans ces caves, ont été installées dans l'une une infirmerie, et dans l'autre une chatterie offrant toutes les commodités (nourriture, corbeilles, espace pour passer des journées ou des nuits en toute sécurité et à l'abri des intempéries). Dans cette dernière, une ouverture a été effectuée dans le soupirail pour permettre aux chats d'aller et venir en toute liberté. Là encore, la cohabitation avec les humains s'est améliorée, la prolifération est sous contrôle et les animaux ne sont plus maltraités.



Pour positives qu'elles soient, ces deux expériences ne peuvent masquer la fragilité de la situation. Si elles ont permis, au mieux, de stabiliser la population des chats errants, les chiffres montrent qu'elles n'ont malheureusement pas permis d'en diminuer significativement le nombre.

Pour ces deux associations comme pour toutes les autres structures interrogées, il existe un seul moyen pour réellement contrôler la reproduction et obtenir un résultat véritablement positif : une prise de conscience générale qui commence d'abord par celle des propriétaires de chats.

Éduquer et sensibiliser

Tous les efforts sont vains si les propriétaires ne prennent pas la mesure de la gravité de leurs gestes d'abandon et d'absence de stérilisation. L'éducation et l'information sont nécessaires pour l'instauration d'une relation respectueuse et durable, profitable à tous.

Démonter les vieux préjugés, présenter la nature et le caractère des chats, décrypter ses comportements, accompagner les propriétaires en portant à leur connaissance la législation relative aux animaux de compagnie, notamment en matière d'identification, de soins, de protection, et en leur rappelant aussi leurs responsabilités... telles sont quelques unes des actions qui pourraient être mises en œuvre.



Chatipi : un projet novateur et ambitieux

C'est dans cet esprit que One Voice a imaginé le projet « Chatipi ». Accueillir, éduquer, changer le regard pour réhabiliter le chat auprès des humains tel est l'objectif affiché de ce programme. Territoire de vie pour les chats et de relations avec les humains, les « chatipis » ont vocation à être installés, de préférence, dans des lieux disposant d'un espace suffisant et permettant la mixité générationnelle et sociale, tels que maisons de retraite, hôpitaux, etc. Ces structures accueilleraient non seulement les chats qui y trouveraient une nourriture adaptée et un abri, mais aussi les enfants des écoles dans le cadre d'un programme pédagogique qui permettrait d'éduquer les futures générations. Les tipis, constructions écologiques et durables, se révéleront également lieu d'information avec une exposition accessible en permanence et lieu de rencontre et d'échanges. Un espace sera spécialement dédié à la relation humain/félin où juniors et seniors, notamment, pourront, à travers l'univers du chat, renouer le contact, tisser des liens, partager tendresse, douceur et jeu si essentiels à leur équilibre.

Une vaste campagne d'information et de sensibilisation au problème des chats sans abri devrait accompagner le lancement de l'opération ainsi que l'édition d'un guide pratique qui permettra à tous ceux qui le souhaitent de découvrir la formidable richesse relationnelle et émotionnelle inhérente aux félidés.

La réussite d'un tel projet nécessite la collaboration de tous les acteurs, pouvoirs publics et bailleurs y compris. Une ville et un lieu pilotes sont actuellement à l'étude, le but étant ensuite de déployer l'expérience sur un plan national.

Annexes

ANNEXE I Conditions de réalisation de l'enquête One Voice

Cette enquête a été réalisée début 2010, au cours des mois de janvier et février, dans des zones urbaines comme rurales.

Une dizaine de structures spécialisées dans la protection du « chat libre » ont été contactées, représentatives de la diversité existante tant en termes de lieux d'implantation, que de taille, de mode de gestion (aidée ou non par les municipalités) et de fonctionnement (au niveau d'un quartier, d'une ville ou regroupement de plusieurs villes). Ces structures ont permis d'aller à la rencontre des chats sans abri et ont été une source d'informations fiables. Elles sont tenues par des personnes très motivées, très investies, mais aussi découragées par une situation qui est loin de s'améliorer.

L'analyse de la situation s'est faite par des observations au cours desquelles ont été effectués des tournages, de jour comme de nuit, des interviews des parties prenantes, à la fois des protecteurs de chats et autorités locales. L'ensemble fournit un matériau visuel et écrit qui sert de support à ce rapport.

ANNEXE II Nathalie Simon, pour une écologie du comportement avec l'animal de compagnie

Diplômée Docteur vétérinaire et vétérinaire comportementaliste, Nathalie Simon exerce depuis 1981.

Parallèlement aux soins qu'elle prodigue dans sa clinique vétérinaire de la région nantaise, Nathalie Simon forme les vétérinaires et leurs assistants et accompagne les propriétaires de chats et de chiens soucieux de prendre correctement soin de leur animal. Sa connaissance des animaux et son expérience l'ont conduite à développer une méthode éducative inédite dont les excellents résultats sont scientifiquement démontrables. Basée sur une forme « écologique » de l'éducation, prenant en compte l'environnement humain et matériel de l'animal, cette méthode est en passe de révolutionner les pratiques éducatives actuellement fondées sur la contrainte, la violence, la soumission héritées de règles anciennes érigées au fil du temps en dogme.

Elle est également l'auteur de nombreuses publications et s'est spécialisée dans la prévention de l'abandon. Elle mène actuellement un doctorat en Sciences Humaines de l'Éducation, soutenu par la Fondation Sommer, le spécialiste de la relation homme-animal.

ANNEXE III Histoires de la cruauté ordinaire

Quelques unes des histoires de maltraitance sur des chats sans abri ou chats de compagnie, recueillies au cours de notre enquête :

Allias

Des locataires alertés par les miaulements incessants (jour et nuit) d'un chat enfermé depuis des mois sur un balcon vont demander à une association d'intervenir. La gardienne confirma que cela durait depuis plus d'un an. La propriétaire du chat est considérée comme « dangereuse », car responsable de plusieurs agressions sur des personnes sous l'emprise de l'alcool et de drogue.

Une plainte sera déposée. Très rapidement, la police va se rendre au domicile de la propriétaire pour la mettre en garde, lui stipulant qu'une association de protection animale voulait bien se charger du chat. Sans discuter, la propriétaire va immédiatement céder l'animal. Allias était un superbe siamois de 2 ans, entier, qui avait été adopté chaton mais qui, soi-disant agressif avec les enfants, avait été relégué sur le balcon dans une petite niche. Il était nourri et certainement pas battu, mais était devenu quelque peu caractériel. Il s'agissait de toute évidence d'un cas de maltraitance.

Emmené chez le vétérinaire, il sera castré, vacciné et tatoué. En famille d'accueil, il retrouva petit à petit un comportement sociable et aura la possibilité de sortir, chose qu'il fera au bout de quelques jours avec un plaisir certain.

Malheureusement, il sera retrouvé mort dans le jardin sans plaies apparentes. Confié au vétérinaire pour autopsie, il s'avéra qu'il était décédé d'une crise cardiaque. En effet, n'ayant jamais eu d'exercice, il avait le cœur entouré de graisse et les efforts produits ont eu raison de ce dernier.

Bianco

Âgé de 7 ans, ce chat est resté enfermé 7 ans dans la chambre d'un pavillon à cause de la maladie d'Alzheimer de sa maîtresse. La fille de celle-ci venait une fois par semaine voir sa mère, nourrissait sommairement le chat mais ne lui prodiguait aucun soin. Le chat vivait dans des conditions d'hygiène déplorables. Une des adoptantes de la structure qui faisait du bénévolat auprès de personnes âgées a donné l'alerte.

La maîtresse de Bianco est partie vivre chez sa fille qui ne voulait pas prendre le chat le condamnant ainsi à mener une vie de solitude, mal nourri, mal tenu. Faisant un pieu mensonge, la structure a réussi à récupérer Bianco.

Dalexia

Petite chatte de cinq mois, Dalexia a été sauvée d'une mort certaine. Évoluant dans le périmètre d'une usine alors que sa présence n'y était pas tolérée, elle a échappé aux coups de pelle donnés par un employé chargé de débarrasser le lieu des chats encombrants. D'autres, avant elle, avaient déjà succombé à cette horrible violence.

Dalexia a pu être socialisée en famille d'accueil et adoptée.

Bidule

Ce chat adopté, de 2 ans, est revenu à plusieurs reprises chez lui légèrement blessé jusqu'au jour où il est rentré avec le thorax ouvert, ergots coupés et sa vie ne tenant qu'à un fil. Ce chat très gentil avait été capturé par un sadique qui lui a infligé ces horribles blessures dont il s'est remis par miracle après une lourde opération.

Bidule a été expatrié par ses maîtres dans leur famille à la campagne.

Doria

Doria, chatte de 2 ans a été trouvée errante dans une cité, la queue coupée sanguinolente. Amenée chez le vétérinaire, soignée, obligée de porter une collerette le temps de la cicatrisation, elle fut placée en famille d'accueil. Elle reprit peu à peu confiance en l'humain. Un peu caractérielle, elle se révélera surtout câline.

La Persanne

Le regard attiré par une chose informe sur la chaussée, un adhérent d'une association protectrice d'animaux arrête sa voiture pour constater avec horreur qu'il s'agissait d'une chatte squelettique à bout de forces.

Emmenée en urgence chez le vétérinaire, il fut constaté qu'elle avait l'arrière-train déchiré (certainement par un chien), qu'elle était gestante et l'œsophage ulcéré. Malgré les soins, elle souffrait énormément et ne pouvant plus s'alimenter, elle fut endormie.

Dalhia

Cette chatte a été retirée d'une cité HLM où elle était perpétuellement et violemment « caillassée », risquant sa vie tous les jours. Elle n'a pas pu être socialisée car trop traumatisée. Elle est devenue une chatte « libre » qui vit tranquillement dans un endroit paisible, mais elle est quasiment inapprochable.



Imprimé sur papier recyclé.



12 rue Gustave Eiffel
44810 HÉRIC
Tél. 02 51 83 18 10
Fax 02 51 83 18 18
www.one-voice.fr